

Compte rendu de réunion du Comité Syndical du SIAEP NORD EST CHARENTE du 15 Septembre 2017



Début de la Réunion 17h	Présidé par le président du Syndicat Yves GENDRY
Secrétaire de séance	Marcel PICAUD Vice-Président

Statut et règlement :

En l'absence de Monsieur ROLLAND, en charge de la rédaction et la présentation des statuts et du règlement, l'adoption des statuts et du règlement est reportée à la prochaine réunion du comité syndical.

Néanmoins il sera précisé dans la proposition des statuts et du règlement, deux éléments :

- Bureau sera composé du président, des vice-présidents, et des dix membres délégués, désignés par le président.
- Les réunions se tiendront en priorité à Saint Claud (sous réserve d'obtention d'un lieu permettant la tenue de ces réunions).

Commission ouverture des plis :

Une commission d'ouverture des plis doit être constituée. La commission sera constituée du Président, et de 5 volontaires parmi les membres du comité syndical.

Les membres volontaires pour la constitution de la commission d'ouverture des plis sont :

- Monsieur Gérard VIDAL suppléant Monsieur Daniel ROUSSEAU
- Monsieur Gilbert MOURGUE suppléante Madame Marie-Jeanne PINARD
- Monsieur Michel VIGNAUD suppléant Monsieur Gérard MORAND

- Monsieur Dominique ROLLAND suppléant Monsieur Eric SARAUX
- Monsieur Gérard BOUCHAUD suppléante Madame Josette POIRIER

Le président demande de voter la validation de ces noms. La constitution de la commission est validée à l'unanimité.

Modification du prix de la vente d'eau en gros entre les secteurs du Confolentais et de Montembœuf.

Lors de la passation du contrat de DSP sur le secteur de Montembœuf, le prix de vente en gros était de 0.40 euros par m³. L'ex syndicat du Confolentais avait modifié le prix de ces ventes en gros passant à 0.60 euros du m³. Le président propose de ramener ce prix à 0.45 euros du m³, permettant d'avoir un avenant nul pour le secteur de Montembœuf (paragraphe suivant).

La modification des prix de vente en gros est validée à l'unanimité.

Avenant au contrat de DSP sur le secteur de Montembœuf (CF pièce)

L'implantation de stations d'alerte sur la Tardoire, ainsi que la ainsi que la réduction des volumes facturés provoquent une modification des conditions du contrat de DSP.

Ces charges et baisses de recettes sont compensées par la modification du prix de vente en gros entre les secteurs de Montembœuf et le Confolentais.

Dans ces conditions l'avenant n'entraîne pas de modification sur la facture d'eau.

Le président demande au comité de se prononcer sur cet avenant.

L'avenant est adopté à l'unanimité.

Modification du budget (Cf pièce jointe)

Plusieurs ajustements sont à réaliser sur le budget :

- Intégration de la première tranche des travaux dévoiement de la RN141 (intégralement remboursé par la DREAL)
- Augmentation du budget consacré aux amortissements afin d'intégrer la régularisation des amortissements de 2016 du secteur de Saint Claud

- Intégration des travaux de renouvellement du réseau réalisé en commun avec la commune de Mansle
- Augmentation des budgets des marchés à bon de commande de Saint-Claud et Argentor Lizonne
- Intégration de la vente d'un terrain à Argentor-Lizonne

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité

Facturation de Saint Claud

Dans la continuité de la délibération adoptée en séance du 28 Juin permettant au syndicat de confier la facturation à la SAUR, une autre délibération est à adopter autorisant le président à signer une convention de mandat entre le syndicat et la SAUR.

Le comité vote pour à l'unanimité.

Convention de mandat entre la communauté de commune Cœur de Charente et le Syndicat

Pour l'année de 2017 la communauté de commune Cœur de Charente a sollicité le syndicat afin de collecter la redevance assainissement non collectif de la commune de Cellefrouin.

Le syndicat collectera via la facture d'eau les redevances et les restituera à la communauté de commune Cœur de Charente.

Cette opération nécessite une convention de mandat entre les deux entités. Une délibération autorisant le président à signer cette convention doit être prise.

Le comité vote pour à l'unanimité.

Marché à bon de commande pour petits travaux

Deux marchés à bon de commande permettant la réalisation de petits travaux arrivent à leur terme. Ces marchés concernent les secteurs de Saint Claud et Argentor-Lizonne.

Le président propose de lancer un marché pour ces petits travaux applicable à l'ensemble du syndicat, hormis le secteur du Confolentais ayant un marché en cours de ce type avec l'entreprise

Abbé TP. Les contours précis du marché seront présentés lors de la prochaine réunion du comité syndical.

Le comité vote pour à l'unanimité

Consultation du marché des assurances

La création du syndicat implique la reprise des contrats d'assurance en cours, contractés par les différents ex syndicats. Ces contrats sont parfois redondants (plusieurs responsabilités civiles, plusieurs assistances juridiques, etc..).

Le président propose de résilier l'ensemble des contrats d'assurance, et lancer une consultation globale en vue d'obtenir un prix plus compétitif et une assurance répondant mieux à nos besoins.

Le comité vote pour à l'unanimité.

Création du poste de responsable des ressources humaines.

Dans la continuité de ce qui a été approuvé lors du comité du 28 juin, une délibération est à prendre afin de finaliser auprès du centre de gestion, l'ouverture du poste de responsable des ressources humaines.

Le comité vote pour à l'unanimité.

Avancement de grades

Deux agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade au 01/11/2017 :

-le 1^{er} passerait d'Adjoint administratif territorial à Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe

-le 2nd passerait d'Adjoint technique territorial à Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Il convient donc :

- de supprimer un poste d'adjoint administratif territorial et de créer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe
- de supprimer un poste d'Adjoint technique territorial et de créer un poste d'Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Le comité vote pour à l'unanimité.

Validation des montants du RIFSEEP

Dans le cadre de la réforme du régime indemnitaire des agents de la fonction publique, le comité est amené à valider la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire et de voter l'enveloppe budgétaire maximale qui pourrait être allouée au personnel du syndicat. L'enveloppe budgétaire n'est pas la somme des attributions mais la somme des maximas que le Comité Syndical accepte d'affecter à chaque emploi.

L'enveloppe budgétaire maximale est fixée à 100 000 euros.

Le RIFSEEP se compose :

- d'une part fixe : l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise – IFSE (versement mensuel)
- d'une part facultative ; le complément indemnitaire annuel – CIA (versement annuel)

Les bénéficiaires :

- titulaires
- stagiaires
- contractuels de droit public
- à temps complet, à temps non complet et à temps partiel

Le comité accepte, à l'unanimité, la mise en place du RIFSEEP de ce nouveau régime indemnitaire.

Le comité accepte, à l'unanimité, de fixer l'enveloppe budgétaire maximale à 100 000 euros.

Point sur les travaux

TRAVAUX 2017			
Nature des travaux	Lieu	Montant (HT)	Avancement
Appel à projets (renouvellement réseaux vieillissants / fuyards)	Montemboeuf, Luxé, Saint-Claud, Argenton-Lizone	1 065 000 € pour Montemboeuf, 266 000 € pour St Claud, 220 000 € pour Luxé	Consultation à lancer en fin d'année
Restructuration de l'usine de traitement de La Louberie et travaux de canalisations entre Parzac et La Poterie	Saint-Claud	1 120 000 € pour La Louberie, 800 000 € pour la canalisation	Canalisation : consultation en cours Réhabilitation de l'usine : Projet en cours
Restructuration de l'usine de La Séchère et travaux de la nouvelle prise d'eau (bassines)	Montemboeuf	1 100 000 € (bassines, stations d'alerte et acquisitions foncières) et 4 950 000 € (réservoir de Sauvagnac + station de La Séchère)	Maitre d'œuvre choisi Etude en cours
Programme de renouvellement des réseaux AEP	Montemboeuf	1 000 000 €	Fin des travaux prévue courant Octobre 2017
Travaux de la RN141	Saint-Claud,	1 200 000 €	Analyse des offres en cours

	Montemboeuf, Confolentais		Première tranche (Saint Claud) à finaliser courant
Travaux Avenue du Maquis Foch à Confolens	Confolentais	Pas de chiffrage pour le moment (dans marché extensions de réseaux)	Travaux à réaliser courant 2018
Travaux de la prise d'eau sur la Vienne	Confolentais	900 000 €	Travaux à réaliser courant 2018
Travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable sur Mansle	Aunac	60 000 €	Analyse des offres en cours Travaux à réaliser d'ici fin 2017
Travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable sur Saint-Claud	Saint-Claud	290 000 €	Travaux à réaliser d'ici fin 2017

Prix de l'eau

Mes prix de l'eau sur l'ensemble du syndicat seront maintenus tels qu'ils sont pour 2018. D'ici la fin de l'année le syndicat réfléchira à un programme d'harmonisation du prix pluri-annuel. En fonction de l'avancement du projet, une présentation pourra être faite lors du prochain comité syndical.

Schéma directeur.

Le syndicat étudie la possibilité de réaliser un schéma directeur permettant de connaître exactement le bilan besoins/ressources, l'état des réseaux et des ouvrages. L'autre objectif sera d'identifier les problèmes (quantitatifs, qualitatifs, structurels, etc.), du réseau, des ressources, afin de proposer des solutions techniques chiffrées afin d'organiser un programme pluri-annuel de travaux.

V. Gaudy